

<https://acdn.net/spip/spip.php?article36>



Courrier du 11 octobre 2002 adressé au Premier ministre

- Accueil - Correspondance - France - Premier ministre et gouvernement -

Date de mise en ligne : vendredi 11 octobre 2002

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

31, Rue du Cormier - 17100 - SAINTES Saintes, le 11 octobre 2002

Références :

CAB IV/2 - PW/OB

R021464.01.1 M. Jean-Pierre Raffarin

Premier ministre

Hôtel Matignon

57 Rue de Varenne

75007 - PARIS

P.J. :

[-]

[Word - 23.5 ko]**Appel mondial**

[-] Liste de signataires au 10.10.02

Monsieur le Premier ministre,

Vous nous avez fait savoir par votre Conseiller, M. Christian Florek, que vous aviez pris bonne note de nos réflexions et bien compris le sens de notre message cité en référence. Nous vous en remercions.

Le courrier dont vous avez reçu copie et qui avait été adressé le 28 août dernier à Monsieur le Président de la République comprenait également un Appel mondial pour libérer la planète de toutes les armes de destruction massive signé par des personnalités et des Organisations Non Gouvernementales tant françaises qu'étrangères, dont le nombre a augmenté depuis cette date.

Cet Appel demande que la France se conforme à l'article VI du Traité de Non Prolifération et tienne l'engagement d'éliminer ses armes nucléaires qu'elle a pris à New York le 19 mai 2000. S'agissant d'un engagement pris en commun avec les quatre autres Etats nucléaires parties au Traité de Non Prolifération, il semblerait logique que ceux-ci se réunissent pour examiner les modalités de son exécution. La France est invitée à prendre l'initiative d'une telle réunion.

Etant donné que cet Appel s'adresse plus particulièrement au gouvernement français dont vous êtes le chef et qu'il a recueilli toute votre compréhension, nous aimerions connaître les suites que vous comptez lui donner dans un contexte international où se trouve une fois de plus posé, et de façon cruciale, le problème des armes de destruction massive et de leur prolifération.

Jean-Marie Matagne , Président d'ACDN

Martine Gentilleau, Secrétaire d'ACDN